

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU THORONET

J'ai l'honneur de vous informer de la tenue de séance du conseil municipal
de la commune du Thoronet, qui aura lieu :

**Le Jeudi 24 septembre 2026 à 18h30
en Mairie du Thoronet, salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour :

- Désignation secrétaire de séance.
 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.
 - Lecture des décisions.
 - Délibérations
1. Modification du plan de financement validé en délibération n°2026/81 du 9 juillet 2026 relatif au projet de remise en état d'eau potable et de sécurisation de la défense incendie.
 2. Modification du règlement intérieur des services (restauration scolaire, périscolaire du matin/ pause méridienne / soir, périscolaire du mercredi).
 3. Mise à disposition gratuite d'un bureau communal au profit de la Mission Locale Dracénie_Coeur du Var.
 4. Modification de la délibération N°2026/91 « Admissions en non-valeur 2026 – Budget annexe de l'eau potable ».
 5. Avis sur le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable- année 2025.
 6. Avis sur le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau assainie- année 2025.
 7. Mise en place d'une procédure interne relative à la conduite des équipements de travail et véhicules au sein de la collectivité.
 8. Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.
 9. Maintien de deux emplois non permanents à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité- Service Accueil.
 10. Suppression d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet (21 heures).

11. Suppression d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet (14 heures) pour création d'un emploi permanent à temps complet.
12. Création d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet pour remplacement temporaire d'un agent placé en disponibilité- Services techniques.
13. Maintien d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité suite à départ agent en disponibilité -Services techniques.
14. Maintien d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial pour accroissement saisonnier d'activité.
15. Création d'un emploi non permanent d'Adjoint d'Animation Territorial à temps non complet annualisé (20 heures hebdomadaires) pour accroissement saisonnier d'activité- Service Ecole.
16. Maintien d'un emploi non permanent d'Adjoint d'Animation Territorial à temps non complet annualisé (20 heures hebdomadaires) pour accroissement temporaire d'activité- Service des écoles.
17. Création d'un emploi non permanent d'Agent Technique Territorial à temps complet pour remplacement temporaire d'un agent absent- Service école.
18. Création d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité- Service eau et Assainissement.
19. Maintien d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet annualisé (20 heures hebdomadaires) pour accroissement saisonnier d'activité- Service des écoles.
20. Maintien d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet annualisé (20 heures hebdomadaires) pour accroissement temporaire d'activité.
21. Création de deux emplois non permanents d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet annualisé (10 heures hebdomadaires) au titre d'un accroissement saisonnier d'activité- Service des écoles.
22. Suppression d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet annualisé (10 heures hebdomadaires).
23. Maintien d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet annualisé (10 heures hebdomadaires) pour accroissement temporaire d'activité- Service école.
24. Création d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet pour le remplacement temporaire d'un agent absent- Services techniques.

Questions diverses



**LE MAIRE,
Marjorie VIORT**